

PLACE La cote d'Alternext monte auprès des PME

■ Le marché régulé parisien fête aujourd'hui son premier anniversaire avec de belles perspectives pour 2006.
■ Au point de concurrencer sérieusement le marché réglementé.

Alternext souffle aujourd'hui ses premières bougies. Quelles sont ses perspectives ? À court terme, chacun affirme que l'année 2006 devrait être bonne. « Nous entrons dans une phase de démarrage économique et les besoins de financement des entreprises vont être plus importants », analyse Robert de Vogüé, président d'Arkéon Finance. Selon lui, la hausse du montant moyen levé en 2006 traduit cette reprise. L'optimisme est donc de rigueur. D'autant que les fonds spécialisés et les particuliers sont toujours aussi friands de valeurs de croissance.

Ce succès va sans doute radicalement changer l'image du marché parisien dans son en-

semble. Car Alternext devient aujourd'hui la voie royale pour les PME en Bourse. Au détriment non pas du Marché Libre, comme on pouvait jadis le croire, et qui a repris son rôle de marché d'amorçage pour les projets ambitieux, mais de l'Eurolist C. Depuis un an, le nombre d'introductions plaide clairement en faveur d'Alternext face au dernier compartiment du marché réglementé.

Porte d'entrée naturelle. Avec l'application de la directive transparence qui renforce encore les contraintes du marché réglementé, d'aucuns prédisent qu'Alternext pourrait devenir la porte d'entrée naturelle pour les PME, même plus grandes que celles aujourd'hui présentes sur ce marché. « Comme le Second Marché a pris la place dans les années 1980 du comptant et comme le Nouveau Marché a occupé le Second Marché dans les années 1990, Alternext va prendre la place de l'Eurolist C », analyse Yannick Petit, PDG d'Allegra Finance.

Un phénomène porteur de risques : que les plus petites PME ne séduisent plus les fonds, accaparés par les grandes. « On re-

marque déjà un désintérêt pour les opérations à 3 ou 4 millions d'euros », s'inquiète Yannick Petit. L'analyse n'est cependant pas partagée par Danyel Blain, président d'Avenir Finance, qui considère qu'Alternext « deviendra très vite un vivier pour le compartiment C d'Eurolist ».

L'autre tendance qui pourrait marquer les prochains mois d'Alternext, c'est l'importance de la cotation par placement privé. Cette opération permet à une société ayant levé au moins 5 millions d'euros auprès d'au moins 5 investisseurs dans les vingt-quatre derniers mois d'entrer sans visa AMF sur Alternext. Les listing sponsors se montrent très enthousiastes à son sujet. Pour Yannick Petit, c'est un moyen de donner aux investisseurs les montants qu'ils désirent. Quant à Robert de Vogüé, il y voit un moyen de gérer au mieux le calendrier. Enfin, Rémy Thannberger, membre du directoire d'Europe, Finance et Industrie, propose même aux entreprises d'emblée cette solution plutôt que l'offre publique, afin d'éviter les fourches caudines de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Romarie Godin